

S'WASCHPEL BLATT'L

Le bulletin municipal d'Oberbronn

Décembre 2021 N° 32

Les frimas de l'hiver tout proche figent peu à peu la nature, la mettent en suspens. La sève des arbres, des plantes, se retire, laissant, après les derniers flamboiements de l'automne, les branches dénudées, les couleurs éteintes. La nature se met au repos.

Cependant, nous savons qu'après les longs mois d'hiver, de grisaille - parfois éclaboussée de lumière par la neige au soleil - le printemps nous ramènera les couleurs, la vie qui, sans cesse, reprend le dessus. Le cycle immuable de la nature nous donne à croire en l'avenir en dépit des turbulences actuelles.

C'est le moment où jamais de nous adapter à ce rythme ralenti, de savourer le calme que nous avons la faculté de créer en nous et autour de nous en revenant à l'essentiel, la simplicité, loin de la folie consumériste, de la course effrénée aux cadeaux.

Le plus beau cadeau que nous puissions faire est de consacrer du temps à celles et ceux que nous aimons, de nous consacrer du temps à nous-même aussi, de la douceur de vivre, de la sérénité. Soyons emplis de gratitude pour toutes les petites choses, les petites joies, les petits moments partagés qui illuminent nos jours et nous font chérir la vie. Sachons dépasser les conventions sociales qui nous imposent bien des contraintes. Entretenir le lien, offrir de la chaleur, ouvrir son cœur à la famille, aux amis, à notre entourage, nous comblera bien au-delà des biens éphémères.

Heureux Noël à tous et que nos pensées lumineuses nous laissent entrevoir la nouvelle année avec confiance.

Votre conseil municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

	OBERBRONN		OBERBRONN-SUD	
Bac ordures ménagères	Lundi	06 décembre	Lundi	06 décembre
	Lundi	13 décembre	Lundi	13 décembre
	Lundi	20 décembre	Lundi	20 décembre
	Lundi	27 décembre	Lundi	27 décembre
	Lundi	03 janvier 2022	Lundi	03 janvier 2022
Collecte sélective	Jeudi	02 décembre	Jeudi	02 décembre
	Jeudi	16 décembre	Jeudi	16 décembre
	Jeudi	30 décembre	Jeudi	30 décembre

Principales décisions du Conseil municipal réuni le 4 novembre 2021

Décisions budgétaires modificatives

Suite à desancements d'études non budgétisées et une augmentation des demandes de subvention au titre de travaux de ravalement de façades, le Conseil a validé deux décisions budgétaires modificatives :

- ⇒ au niveau du budget principal à hauteur de 13 500,00 €
- ⇒ au niveau du budget Eau à hauteur de 7 400,00 €

Attribution de subventions au titre de travaux de ravalement de façades

Conformément aux dispositions arrêtées par délibération du 20 mai 2021, le Conseil a attribué des subventions à Mme Josiane AMIOT et M. Yvon FISCHBACH au titre des travaux de ravalement de façades effectués au niveau des bâtiments sis respectivement 23, rue de l'Union et 15, rue de Niederbronn.

Acquisition d'un terrain, rue des Chasseurs

Le Conseil a décidé l'acquisition d'une parcelle de 2,86 ares située en fonds de rue et appartenant à M. et Mme RAICHLE Michel.

Suite à l'accord des propriétaires, il a validé son acquisition à l'euro symbolique.

Son classement dans le domaine de la voirie publique a également été acté.

Affaires de personnel

Le Conseil a décidé la création de deux postes d'agent contractuel :

- ⇒ 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, à temps complet, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} novembre 2021, suite au départ de M. BARGETZI et dans l'attente du recrutement définitif de son remplaçant
- ⇒ 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, à raison de 17,5/35^{ème}, pour une durée de trois mois à compter du 15 novembre 2021, dans l'attente du recrutement définitif de l'agent concerné par voie de mutation

BUREAU DE POSTE : NOUVEAUX HORAIRES

A partir du lundi 3 janvier 2022

Du lundi au jeudi : de 9h00 à 11h45

Le vendredi : de 9h à 11h00 et de 14h00 à 17h00





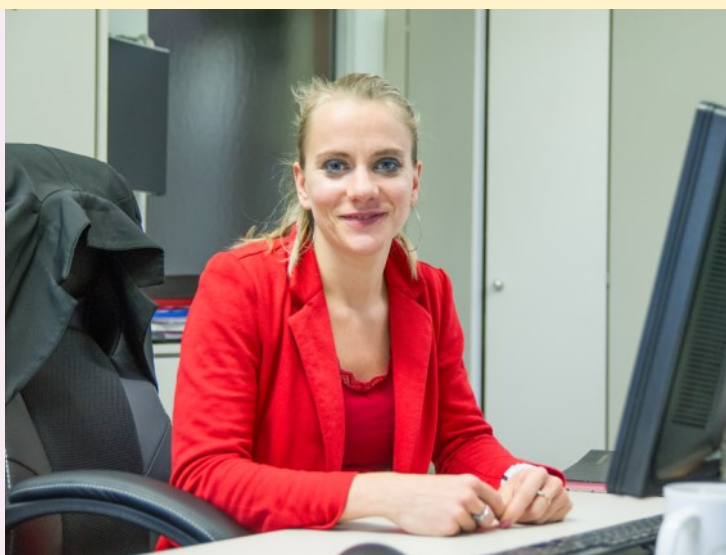
DÉPART À LA RETRAITE

M. Christian BARGETZI, adjoint technique communal, a fait valoir ses droits à la retraite après 31 années de bons et loyaux services.

Les élus, les agents et la population lui adressent un chaleureux MERCI et lui souhaitent une bonne retraite ensoleillée.

RECRUTEMENT

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Cindy BEYLER qui a rejoint les effectifs communaux le 15 novembre dernier en remplacement de Mme Anne HATTERMANN, au niveau du service accueil de la mairie



SOYEZ VIGILANTS

Protégez vos compteurs du gel

Stationnements dangereux



Nous constatons régulièrement des stationnements dangereux, notamment aux abords des sorties de rues.

Ci-dessous, un rappel des dispositions prévues par le Code de la Route :

Extrait de l'article R417-9 du Code de la Route

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers.

Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt et le stationnement à proximité des intersections de route...

Extrait de l'article R417-10 du Code de la Route

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

Le non-respect de ces dispositions est passible d'une amende de 135 €.

REPORTING DE L'OPERATION QUALI'TRI DU vendredi 5 novembre 2021



INFORMATIONS

Secteur des interventions : Oberbronn

Route de Niederbronn - Rue du Docteur Dietz - Rue de Born - Rue Wester - Rue de la Wasenbourg -
Rue du Foyer - Rue du Nord - Rue du Noyer

Nombre de bacs vérifiés : 146

Nombre de bacs conformes : 133

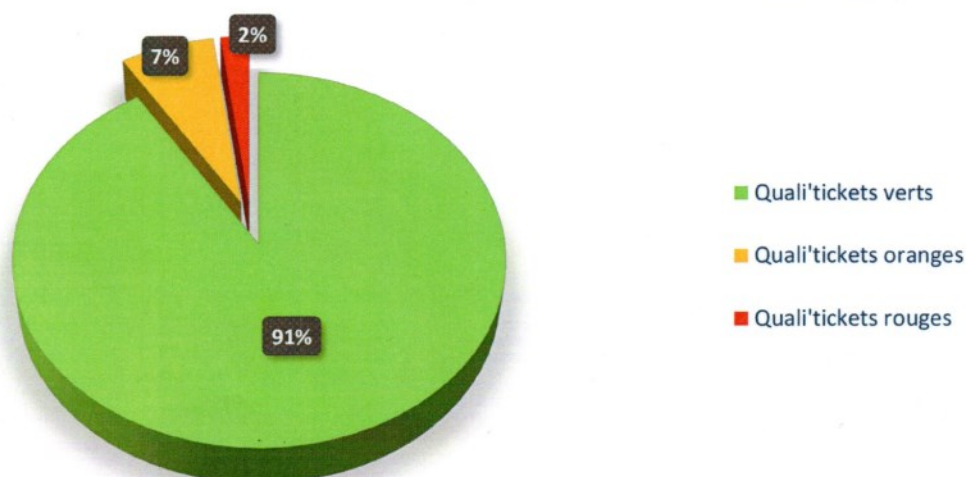
Nombre de bacs non conformes : 13

Orange 10

Rouges 3



REPARTITION DES QUALI'TICKETS POSES (EN NOMBRE)



CARACTERISATION DES ERREURS DE TRI (EN NOMBRE)

Produits d'hygiène	0%
Papier Bulle	0%
Tapiserie	0%
Objet en bois	0%
Objet en ferraille - Métal	0%
Couche-culotte	0%
Déchets imbriqués	0%
Présence de déchets en sac	0%
Déchets Verts	0%
Verre	0%
Nappe en Papier	0%
Autres	0%
Textile	4%
Sacs – Sachets – Films plastiques	30%
Restes Alimentaires	0%
Masque COVID	11%
Pots – Boîtes – Barquettes plastiques	30%
Polystyrène	0%
Objet en plastique	7%
Mouchoir – Essuie-tout – Lingettes	19%
Gobelets / Assiettes en plastique	0%



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

(Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme)

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont OBERBRONN, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

ETAT-CIVIL : Novembre 2021

Naissances :

18/11 Antonin, Arthur, Albert fils de Justine Pfirsch
domiciliée 6 C Place du Couvent

Décès :

19/11 Monsieur SCHWARTZ Norbert âgé de 77 ans
domicilié 19 Rue de Zinswiller

23/11 Madame MAIER Emilie âgée de 90 ans
domiciliée 4 Rue de Niederbronn



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE DÉCEMBRE (80 ANS ET PLUS)



07/12	86 ans	Sœur GROSS Cécile domiciliée à la Maison-Mère – 2 rue Principale
16/12	92 ans	Monsieur HARTZ Pierre domicilié 16 Rue de Niederbronn
18/12	81 ans	Sœur BRUDERMANN Adelaïde domiciliée à la Maison-Mère – 2 rue Principale
21/12	86 ans	Monsieur LUCAS René domicilié 38, rue Principale
28/12	95 ans	Monsieur ROUCHER Louis domicilié 1, rue du Sable



EFS.
Bien plus que
le DON DE SANG.



Le don de sang, un acte citoyen et solidaire indispensable pour sauver de nombreuses vies !
Particulièrement en cette période de crise sanitaire, poursuivons ensemble la mobilisation pour
le don de sang !

Trois collectes de don du sang vous seront proposées en décembre :

- Le **MERCREDI 15 DÉCEMBRE** de 16h30 à 20h00
à la salle des fêtes de GUMBRECHTSHOFFEN
- Le **MARDI 21 DÉCEMBRE** de 16h00 à 19h30
au MOULIN 9 à NIEDERBRONN LES BAINS
- Le **LUNDI 27 DÉCEMBRE** de 16h30 à 20h00
à l'ESPACE CUIRASSIERS à REICHSHOFFEN



L'ENTENTE MUSICALE
OBERBRONN - ZINSWILLER
VOUS INVITE A SON

CONCERT DE NOËL



Direction : Juliette WENDLING
Présidence : Frédérique BRISBOIS & Sébastien DOMERACKI

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2021
16H00
CHAPELLE DU COUVENT • OBERBRONN

ENTRÉE LIBRE

*Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique*

www.oberbronn.fr



A VOS AIGUILLES ! / STRICKSTÜBL

Le froid arrive et qui n'a pas envie de s'emmitoufler dans un tricot tout doux et bien chaud ?

Gilla vous invite à l'atelier tricot tous les **jeudis soir de 19h30 à 21h00** au premier étage du bâtiment derrière la mairie. Ce nouvel horaire a été mis en place pour pouvoir accueillir les personnes qui travaillent en journée.

Cet atelier est ouvert à toutes les personnes ayant envie de tricoter dans une ambiance chaleureuse. Mais il accueille aussi celles et ceux qui veulent tout simplement apprendre ou se perfectionner dans la joie, la bonne humeur et autour de café et gâteau...

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement,
n'hésitez pas à contacter Gilla
au 03 88 80 31 56 ou **07 69 88 75 62**
et par mail : gillaschlenk@gmail.com

COURS GRATUITS DE TAILLE D'ARBRES FRUITIERS

Vous possédez des arbres fruitiers, vous voulez maîtriser leurs développements, obtenir rapidement une production de qualité et déguster pleinement vos propres fruits, alors je vous propose des cours de tailles d'arbres fruitiers sur *haute-tige, demi-tige, basse-tige ou quenouille, forme savante (taille trigemme)*.

Pour cela, une journée de rencontre dans votre jardin ou votre verger pour un rendez-vous de 3/4h au minimum en fonction des demandes vous sera proposé suivant vos variétés fruitières.

2 dates sont à retenir :

- 26 février pour les pommiers, pruniers (mirabellier et quetschier)
- 19 mars pour les cerisiers, pêcher ainsi que les variétés évoquées précédemment.

Alors préparez vos outils de taille, n'hésitez pas à inviter vos proches, vos voisins et appelez-moi pour convenir d'un rendez-vous au 0686 696 639.

Yannick BOQUEL – Moniteur en arboriculture

JOB DATING



AU CASINO BARRIÈRE

10 Place des Thermes, 67110 Niederbronn-les-Bains

— **LE 9 DÉCEMBRE 2021** —

de 9h à 17h

*"Vous êtes à la recherche
d'un emploi ?"*

*"Vous êtes une entreprise
et vous souhaitez recruter ?"*



Pass sanitaire obligatoire

(Pour les entreprises : inscription par mail
recrutement@ccpaysniederbronn.fr)

Retrouvez plus d'information sur
www.ccpaysniederbronn.fr



**Pays de
Niederbronn-
les-Bains**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.oberbronn.fr



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

pour vous accompagner !

Le conseiller numérique est là pour vous accompagner. En groupe ou individuellement. Son but est de vous aider à prendre confiance face aux outils informatiques et aux démarches en ligne.

Gratuit
pour tous !

Devenez autonome pour
vos démarches sur le web
et maîtrisez les différents
outils numériques !



Contact

06 72 29 39 23

nathan.becker@ccpniederbronn.fr



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Pays de
Niederbronn-
les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.oberbronn.fr



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**L'HIVER
ARRIVE !**

**Vous avez une maladie chronique ?
Vous avez plus de 65 ans ?**

Protégez-vous !

**Faites-vous vacciner
contre la grippe*
et la covid-19***



***Vaccinations possibles
en même temps**

www.oberbronn.fr

LE MONOXYDE DE CARBONE

Gaz invisible, inodore et mortel



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est

En région Grand Est, pendant l'hiver 2020/2021 :

- 84 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone
- 228 personnes exposées
- 2 personnes décédées *



Nombre d'épisodes
d'intoxication par
département :
(du 1 octobre 2020
au 30 avril 2021)

QU'EST CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant,
- invisible et inodore, donc difficile à détecter,
- qui peut être mortel car très toxique.

Il se forme en cas de mauvaise combustion provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul...),
- chauffe-eau et chauffe-bains,
- inserts de cheminées, poêles,
- groupes électrogènes à moteur thermique,
- chauffages mobiles d'appoint,
- cuisinières (bois, charbon, gaz),
- moteurs automobiles dans les garages,
- appareils de type brasero.

QUE FAIRE SI ON SOUPÇONNE UNE INTOXICATION ?

Fatigue inexplicable, vertiges, nausées, vomissements, maux de tête, troubles visuels, perte de connaissance voire coma peuvent être le signe de la présence de monoxyde dans votre logement.

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres pour renouveler l'air
2. **Arrêtez si possible** toute combustion
3. **Evacuer les locaux**, videz-les de leurs occupants
4. **Alertez les secours** :
 - 15 pour le SAMU, 18 pour les pompiers,
 - 112 pour le numéro d'urgence européen,
 - 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes



LES PRINCIPALES RÈGLES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

1. FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE par un professionnel qualifié tous les ans
2. FAITES RAMONER CONDUITS ET CHEMINÉES au moins une fois par an.
3. AÉREZ ET VENTILEZ VOTRE LOGEMENT au minimum 10 à 15 minutes, deux fois par jour.
4. NE BOUCHEZ PAS LES AÉRATIONS DE VOTRE LOGEMENT
5. N'UTILISEZ PAS LES CHAUFFAGES MOBILES d'appoint en continu
6. NE VOUS CHAUFFEZ JAMAIS avec des panneaux radiants à gaz ou avec le four d'une cuisinière à gaz
7. ÉVITEZ L'UTILISATION DE CHAUFFE-EAU non raccordés à l'extérieur
8. NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT les brûleurs de votre cuisinière à gaz
9. NE REMETTEZ JAMAIS EN SERVICE un appareil de chauffage ou une cheminée, délaissé depuis des années ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé
10. N'UTILISEZ PAS LES GROUPES ÉLECTROGÈNES dans les espaces clos

La prévention des intoxications par le monoxyde de carbone passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Un détecteur de monoxyde de carbone est un dispositif complémentaire de prévention mais ne saurait se substituer à cet entretien.



www.ars.grand-est.sante.fr || www.stopmonox.com || @ARSGrandEst || @ars_grand_est || Agence Régionale de Santé Grand Est
Service communal d'hygiène et de santé de votre mairie si vous habitez : Lunéville, Metz, Nancy, Saint-Dié des Vosges, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Troyes, Colmar, Mulhouse, Strasbourg
Centre antipoison Grand Est : Nancy 03 83 22 50 50

* Données déclarées à l'ARS au 05/11/2021 pour la période du 01/10/2020 au 30/04/2021, susceptibles d'évoluer



LE MONOXYDE DE CARBONE / NOVEMBRE 2021/ ARS GRAND EST

www.oberbronn.fr



La tradition de Noël.

Noël arrive à grands pas.

Vite, préparons-nous déjà.

À l'abri reposent les cartons

Qui contiennent toutes sortes de décorations.

Elles y dormaient une année,

Mais à présent, elles vont être réveillées.

Avec les guirlandes rouges et dorées,

L'arbre de Noël sera enrubanné.

Les boules et les pommes de pin,

Vont embellir ce sapin.

Sur la cime, l'étoile va être accrochée,

Ainsi, la tradition sera respectée.

Il est beau, le sapin multicolore,

Qui, dans la pièce fait un beau décor.

À côté, sur la table, repose la crèche et ses personnages,

Qui veillent sur l'Enfant-Jésus, couché sur la paille, bien sage.

Bien sûr, tout cela est une vieille tradition,

Qui existe depuis bien des générations.

Préjouissons-nous, la fête de Noël peut commencer,

Et le Père Noël, ne va pas tarder à arriver.

Joyeux Noël à tous !

Marguerite Bischoff-Oberhardt





Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal ,il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent
à l'adresse : mairie.oberbronn@laregie.fr